

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 2 JUILLET 2015

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Pour commencer, nous tenons à dire ici combien nous sommes peints par la disparition d'Yves Bordes... Nous savons qu'Yves était un militant engagé, généreux, à l'esprit incisif et pertinent ! Nous pensons à sa famille, à ses amis, à ses camarades. Adieu Yves.

Pour continuer, nous souhaitons rappeler quelles sont les positions de la FNEC-FP-FO par rapport à quelques réformes en cours.

### **Réforme territoriale**

Comme la délégation FO des fonctionnaires, première organisation syndicale de la fonction publique de l'Etat, l'a fait devant le Préfet « préfigurateur », comme nous l'avons fait devant vous, Monsieur Le Recteur, lorsque vous nous avez reçu pour échanger et recueillir nos analyses, observations, propositions et suggestions éventuelles... Nous tenons à rappeler dans ce CTA notre totale opposition à cette réforme. Soyons clairs, notre organisation ne peut pas être co-gestionnaire d'une réforme qui va diminuer la présence des services publics au plus près des usagers et induire une différenciation des droits des citoyens en fonction de la capacité à légiférer des 13 Régions. Cette réforme vise à détruire la République, une et indivisible, et à mettre à mal les statuts de l'ensemble des agents de l'Etat. Nous réaffirmons ici notre totale opposition à cette réforme, même si vous avez insisté, Monsieur Le Recteur, pour nous convaincre qu'il n'y aurait pas d'impact sur les règles de gestion des carrières et le périmètre d'affectation des personnels enseignants. La FNEC-FP-FO restera vigilante sur ce point précis car, si nous ne remettons pas en doute votre sincérité, nous considérons toutefois que les méthodes utilisées par ce gouvernement discréditent grandement les paroles officielles.

Nous attendons maintenant des réponses concrètes. Par exemple, pour les cartes de formations, nous sommes inquiets de ce qui pourrait se passer. Que vont devenir les cartes prévues aujourd'hui jusqu'en 2017 ? Et après, comment et par qui seront-elles élaborées ?

## **Réforme du collège**

Au delà de la méthode provocatrice employée par Madame La MEN, qui montre un mépris sans précédent des personnels enseignants qui sont majoritairement opposés à cette réforme, nous contestons le fond. Oui, cette réforme va renforcer le collège « unique », c'est-à-dire qu'elle va accroître les dysfonctionnements ! Elle va aussi renforcer l'autonomie des établissements, ou plutôt, celle des chefs d'établissement, ce qui sera source d'accroissement des inégalités. Les diminutions d'horaires disciplinaires, effectuées au nom de l'interdisciplinarité, ainsi que la dilution des SEGPA, aggraveront les difficultés des élèves.

Cette réforme du collège dans le second degré, comme celle des rythmes scolaires dans le premier degré, a pour objectif évident la territorialisation de l'École de la République ! C'est pour la FNEC-FP-FO inacceptable notamment parce que cela entraînera des dysfonctionnements majeurs qui auront pour conséquence une dégradation des conditions de travail des personnels, des conditions de réussite scolaire des élèves et une atteinte sans précédent au principe de laïcité !

Quoiqu'il en soit, le dossier est loin d'être clos. Dès la rentrée, de nouvelles actions, dont très certainement une nouvelle grève nationale, sont prévus. Le décret et l'arrêté d'application relatifs à cette « réforme » doivent être abrogés.

## **IMP**

Les chefs d'établissement ont travaillé à trouver des enseignants acceptant une mission particulière... Dans chaque établissement, ces enseignants « volontaires » ont maintenant une lettre de mission. Après avis de leur conseil pédagogique, la liste des collègues, de leur mission et du nombre d'IMP attribué à chaque volontaire, a été présentée au CA de l'établissement... Il y a eu un vote des CA, mais pas partout... En effet, certains chefs d'établissement n'ont même pas réuni leur CA pour ce vote consultatif alors qu'ils devaient le faire, nous semble-t-il, avant le 30 juin. Est-il possible d'avoir un tableau récapitulatif actualisé par établissement du nombre d'IMP alloué ?

Notre organisation est contre le principe même de ces IMP. La FNEC-FP-FO réclame une véritable augmentation des salaires (à savoir plus 8% et 50 points d'indice), pas des indemnités, ni des primes ! La mise en place de ces IMP instaure :

- une baisse de salaire pour ceux qui, remplissant déjà ces missions volontairement, étaient indemnisés par des HSA ;
- une logique de concurrence entre les collègues qui va s'installer ;
- une hiérarchie pédagogique intermédiaire (mission de coordonnateur de discipline, de cycle ou de niveau d'enseignement) ;
- des tensions préjudiciables à la cohésion des équipes pédagogiques ;
- un droit de regard du CA sur une partie de la rémunération de certains enseignants ;
- de l'inégalité sur tout le territoire puisqu'une même mission peut être rémunérée du simple au triple, y compris bien évidemment, dans deux établissements voisins.

Il y a donc rupture d'égalité de traitement des fonctionnaires. Nous sommes fonctionnaires d'État et pour la FNEC-FP-FO, ce statut doit continuer à garantir notre indépendance vis à vis de tout groupe.

Le décret du 20 août 2014, dont découlent les IMP, rend possible une surcharge de travail des enseignants par l'introduction de nouvelles « missions » et de nouvelles obligations au détriment de la mission principale des professeurs : enseigner.

## **Emballlement Médiatique**

Pour terminer, nous souhaitons revenir sur la situation du LP Emile Combes de Bègles, sur sa carte des formations et sur l'emballlement médiatique auquel nous avons assisté la semaine dernière. Soyons clairs, nous trouvons déplorable que certains aient pu avoir l'idée d'utiliser, pour on ne sait quelle raison, un incident grave qui concerne un enseignant qui ne souhaitait pas cette exposition, qui s'est produit il y a plusieurs semaines et qui est en cours de « traitement » notamment par les services de la DRRH. D'ailleurs, nos élus aux CHSCTA ont été très présents dès le début de l'incident et continuent à être attentifs à l'évolution de cette situation.

En tant que première organisation syndicale dans l'Enseignement Professionnel, nous avons bien évidemment été interpellés par tous les médias dès la première heure. Nous n'avons pas fait plaisir à ceux qui espéraient des « informations » croustillantes. En effet, nous avons refusé de parler de cet incident. Nous avons communiqué sur les conditions de travail dans les LP de l'académie de manière générale et sur la politique de l'Etat appliquée à Bordeaux comme ailleurs : orientation massive vers la voie générale et technologique qui conduit dans certains établissements à des taux de redoublement de presque 14%, non respect des textes concernant les moyens horaires attribués au Bac Pro, renforcement du collège « unique », développement de l'apprentissage dans nos LP, etc.

Au delà de cet évènement, nous déplorons, Monsieur Le Recteur, que vous n'ayez pas apporté rapidement de réponse à nos collègues qui demandent depuis le mois de février des moyens supplémentaires pour que leur carte des formations soit simplement respectée ! Nous considérons que les différents évènements qui se sont produits dans cet établissement sont liés, de près ou de loin, à cette mauvaise gestion de crise. Nous vous avons demandé une audience pour les collègues, il y a encore trois semaines, et nous attendons toujours votre réponse... Réponse qui, visiblement, sera donnée aujourd'hui, après que Monsieur Laisné, proviseur du lycée Victor Louis, ait accepté la mission de trouver une solution avec les collègues. Et cette solution, c'est la suppression d'une demi-section ? Tout ça pour ça ? Vous savez Monsieur Le Recteur quelle est la différence de moyens horaires nécessaires pour faire fonctionner une demi structure plutôt qu'une ? Oui, bien sûr ! Tout ça pour ça ? Cinq mois de conflit pour en arriver là ? Deux personnels de direction en arrêt de travail, des conseils de discipline, des enseignants épuisés, des élèves qui n'ont pas eu droit à leurs cours, etc.

Nous regrettons très sincèrement cette gestion du problème qui au final, coûte bien cher à l'Education nationale !

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

**Eric Mouchet**

**Bruno Arbogast**

**Marie-Laure Saulnier**

**Marc Guyon**